

## La ministre relance le projet de centre aquatique

### La grande piscine olympique, promise en 2005, verra-t-elle le jour à Aubervilliers - Saint-Denis? Chantal Jouanno y croit, elle l'a répété lors des Mondiaux de natation à Shanghai.

NATHALIE PERRIER | Publié le 02.08.2011, 07h00



Le projet de centre aquatique international d'Aubervilliers - Saint-Denis a désormais un allié de poids. La semaine dernière à Shanghai (Chine), où elle assistait aux Championnats du monde, Chantal Jouanno a pour la première fois affirmé publiquement son soutien à ce projet serpent de mer. Initialement prévue dans le cadre des JO de 2012, la construction de cette piscine géante avait été officiellement maintenue, malgré l'échec de la candidature de Paris face à Londres en 2005. Mais, à cause du coût du fonctionnement, dont le budget n'a jamais été bouclé, le chantier n'a pas démarré.

« Nous avons un engagement ferme de l'Etat à hauteur de 16 M€ », a déclaré en Chine la ministre des Sports, qui rêve de doter la France d'un, voire de deux grands complexes aquatiques à même d'accueillir des championnats internationaux de natation.

Depuis le printemps, Chantal Jouanno réunit régulièrement les différents partenaires (Etat, région, département, Plaine Commune, Paris, Aubervilliers, Saint-Denis et Fédération française de natation) et copréside avec Patrick Braouezec, le président (Fase) de Plaine Commune, le comité de pilotage. « Nous avons le projet d'Aubervilliers qui était à l'origine un projet de piscine olympique, a précisé la ministre à Shanghai. Les installations olympiques nécessitent maintenant d'autres équipements et des infra-structures autour pour, par exemple, garer des véhicules. Il faut que l'on revoie l'ensemble du projet. Mais nous poussons pour ce site. »

A ce jour, le projet, estimé à 70 M€, prévoit de bâtir à 500 m du Stade de France, entre Aubervilliers et Saint-Denis, un complexe high-tech de cinq bassins modulables (deux bassins de 50 m en extérieur et intérieur, un bassin d'entraînement, une fosse de plongée et un bassin de 25 m) à même d'accueillir 6000 personnes en intérieur et 15000 en extérieur. Une tour de bureaux, dont les droits à construire permettront de financer l'achat du foncier du centre aquatique, doit également être bâtie sur ce même terrain. D'autres services — balnéothérapie, centre de remise en forme, restauration... — pourraient être associés au centre aquatique.

**Une décision d'ici à la fin de l'année**

« Le financement est bouclé pour ce qui concerne l'achat du foncier et la construction, précise Jacques Marsaud, directeur général des services à Plaine Commune. Les partenaires envisagent une délégation de service public pour l'exploitation du centre. »

Selon le calendrier prévu, un nouveau comité de pilotage est prévu à la rentrée. A Shanghai, le ministre a promis qu'« une décision sera prise d'ici à la fin de l'année ».

**Le Parisien**

---

Droits de reproduction et de diffusion réservés - Copyright LE PARISIEN 2011

---